

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2010

L'an deux mil dix et le vingt et un janvier à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Quincieux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Monsieur BOUCHER Joël, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs OTTAVY Christine, LYONNET Germain, DORAND Marie-Françoise, GAGNIERE Philippe, MEILHAC Joëlle, MONCEL Laurent, LAGARDE Brice, AUBERT Monique, BREYTON Martine, ROZIER Stéphanie, MIRGUET-DAVID Odile, RUF Marie-Jo, LARDELLIER Nathalie, DUFOUR Florence, FIARD Cyrille, ROUX Véronique, RIPPE Hervé, FONTANELLE Michelle

Etaient excusés : Richard PLAISANTIN, Philippe CHEVALIER

Gérard DAL GOBBO a donné pouvoir à Odile MIRGUET-DAVID

Secrétaire élu : Brice LAGARDE

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire donne la parole au Président de la MJC, Monsieur André et à Monsieur Vedelago, venus présenter l'avancement du projet « jeunes ».

La MJC propose à la commune d'accueillir une étudiante en Master « sociologie et développement durable » de l'université Lumière Lyon II pour réaliser une étude sur les besoins des jeunes et donner des orientations de politique publique. Cette mission débutera en février.

Le compte-rendu de novembre 2009 n'appelle aucune observation.

Monsieur le Maire communique les décisions prises par délégation du Conseil Municipal :

- Décision de non préemption concernant une propriété bâtie, située chemin de la Charrière du Puits, appartenant aux consorts Ainé.
- Décision de non préemption concernant les lots A et B (appartenant à Mme Villedieu), situés la Charrière du Puits.
- Commande passée au Syder pour un audit énergétique des bâtiments communaux pour un montant de 1800 €.

Monsieur le Maire passe à l'ordre du jour et demande au conseil municipal son accord pour inscrire une question supplémentaire concernant un don exceptionnel dans le cadre du séisme survenu à Haïti. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

DELIBERATION: DON EXCEPTIONNEL POUR HAITI

Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention à la Croix Rouge Française d'un montant de 2953 €, soit 1 € par habitant, pour le séisme survenu à Haïti.

Le conseil municipal, à l'unanimité des votants,

- Décide de verser 2953 € à la Croix Rouge Française pour le séisme à Haïti,
- Dit que les crédits correspondants seront inscrits au budget communal 2010

DELIBERATION: CESSION DE CREANCE :

En avril 2008, la CNRACL a notifié à la commune le montant des cotisations salariales d'un agent communal trop perçues à lui reverser. La commune a donc encaissé la somme correspondante, 1601.39 € et l'a reversée à l'agent concerné.

Après vérification et suite à une erreur, la CNRACL demande à la Commune de reverser cette somme indue.

La commune procédera donc au remboursement à la CNRACL et a convenu avec l'agent d'étaler sa dette sur l'année 2010 selon un plan de cession de créance sur ses salaires de février à décembre 2010.

Le conseil municipal, à l'unanimité des votants, donne son accord sur cette cession de créance et sur les modalités de remboursement par l'agent (selon tableau joint).

POINT SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX ET OPERATIONS EN COURS:

Laurent Moncel présente l'avancement des travaux concernant :

- l'aménagement du parc de la mairie. Une réunion avec les élus le souhaitant est prévue le 27 janvier à 20 heures en mairie pour le choix du mobilier et les jeux à installer.

-la réhabilitation de l'ancienne mairie provisoire transformée en Maison des Associations : les travaux se poursuivent dans de bonnes conditions, les locaux seront livrés selon le calendrier prévu.

La démolition du bâtiment acquis, 17 rue de la République sera programmée prochainement avec l'entreprise retenue. Cette opération nécessitera la fermeture de la voie 24 heures pour des raisons de sécurité.

Germain Lyonnet fait un point sur les différents dossiers d'assainissement collectif et autonome :

-Démolition des stations de Varennes et de Billy et transfert des effluents : les travaux sont quasiment terminés à Varennes. La consultation pour les travaux de Billy est lancée, la remise des offres est prévue le 29 janvier. Les travaux commenceront début mars.

-Assainissement autonome : 118 habitations ne sont pas raccordées au réseau collectif sur Quincieux. La commune a attribué une mission de diagnostic et de contrôle de toutes les installations autonomes comme la loi le prévoit. Après mise en concurrence, VEOLIA a été choisi. Une première réunion de travail a eu lieu en mairie pour caler le calendrier. Une réunion publique à l'attention de tous les propriétaires est programmée le vendredi 5 mars à 19 heures à la MJC pour une présentation des obligations faites par la loi, les modalités de contrôle et le dispositif lié aux travaux de mise aux normes et les subventions susceptibles d'être obtenues par les particuliers.

Puis il présente une première esquisse d'aménagement du futur parking du 8 mai 1945. 35 places de stationnement seraient réalisées dont 2 pour les personnes handicapées. La

proposition d'établir une circulation en double sens sur une portion de la rue du 8 mai 1945 est rejetée. L'esquisse sera donc revue avec le cabinet d'études.

Germain Lyonnet poursuit en indiquant que l'enfouissement des réseaux sera effectué à Varennes et que le dos d'âne existant sera enlevé (pour limiter le bruit de la circulation à cet endroit). Des jardinières de part et d'autre de la voie seront disposées, à l'essai.

QUESTIONS DIVERSES :

En 2010, il sera envisagé de faire une extension du centre de voirie pour mettre à l'abri les matériels nombreux.

Par ailleurs il sera proposé de réaliser un local de rangements pour l'EMP.

Modification des horaires de la Poste : dès le 1^{er} février, le bureau de poste sera ouvert les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 16h30 et le samedi de 9h à 12h. Fermeture le lundi.

Dépollution du site de la JEC: en cours.

Marie-Françoise Dorand demande au conseil municipal un accord de principe pour continuer à financer le CAJ de Saint Germain tant que des services analogues ne sont pas mis en place sur Quincieux. Le conseil municipal est favorable.

Elle indique aussi que la grève de ce jour a été suivie par 4 enseignantes à l'école maternelle et une à l'école élémentaire. Le service minimum d'accueil a donc fonctionné (31 enfants inscrits).

Monique Aubert rappelle qu'un voyage au Portugal, dans le cadre du jumelage, est organisé en août. Les élus qui souhaitent y participer doivent le lui faire savoir rapidement.

Une soirée dansante est organisée par le comité de jumelage le 13 mars.

Stéphanie Rozier propose de faire un point au prochain conseil sur le travail de la commission « subventions ».

Philippe Gagnière indique que la plantation des haies a repris.

Une réunion publique sur le plan de prévention des risques naturels et industriels est organisée à Anse le 3 février à 18h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 50.

Le Maire